

Séance
extraordinaire
8 janvier 2018

Procès-verbal de la séance **EXTRAORDINAIRE** tenue le **8 janvier 2018 à 19 h 19** à l'Édifice municipal, salle du Conseil, sis au 1700, rue Principale à Saint-Michel.

Sont présents :

Jean-Guy HAMELIN,	Maire;
Marcel ROY,	Conseiller;
Patrice LIRETTE,	Conseiller;
Patrick PHANEUF,	Conseiller;
Mario GUÉRIN,	Conseiller;

Absences motivées :

Catherine LEFEBVRE,	Conseillère;
Martine BOYER,	Conseillère;

Assistent également à la séance :

Daniel PRINCE,	Directeur général & secrétaire-trésorier
Caroline PROVOST,	Secrétaire-trésorière adjointe

AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été signifié conformément à la loi.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Jean-Guy HAMELIN, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

2018-01/1

ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Patrick PHANEUF**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté:

ORDRE DU JOUR

1. AVIS DE CONVOCATION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. ORDRE DU JOUR
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
 - 4.1. Avis de motion et présentation du Règlement d'emprunt de 2 000 000\$ - Travaux de réfection majeure des rues en 2018
 - 4.2. Autorisation d'appel d'offres - Services professionnels pour la réalisation de plans et devis, l'appel d'offres et la surveillance des travaux / réfection majeure des rues en 2018
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

Avis de motion et présentation du Règlement d'emprunt de 2 000 000\$ - Travaux de réfection majeure des rues en 2018

Monsieur Patrice LIRETTE, conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement décrétant un emprunt et une dépense de 2 000 000 \$ pour des travaux de réfection majeure de rues en 2018 ainsi qu'une taxe imposée sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la Municipalité, selon la

valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur, et cela, sur une période de 20 ans.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

2018-01/2

Autorisation d'appel d'offres - Services professionnels pour la réalisation de plans et devis, l'appel d'offres et la surveillance des travaux / réfection majeure des rues en 2018

Sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à un appel d'offres pour octroyer les services professionnels pour la réalisation de plans et devis, l'appel d'offres et la surveillance des travaux dans le cadre des travaux de réfection majeure des rues en 2018 et autorise la formation d'un comité de sélection composé de trois personnes.

ADOPTÉE

2018-01/3

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QU'à 19h25, de lever la séance.

(s) Jean-Guy Hamelin
Jean-Guy HAMELIN, Maire

(s) Daniel Prince
Daniel PRINCE, Directeur général &
secrétaire-trésorier